

Union européenne

## La Commission stimule l'innovation dans des marchés porteurs

La Commission entend lever les obstacles à l'innovation dans six marchés 'porteurs' afin que les entreprises européennes se positionnent les premières sur les marchés mondiaux et bénéficient d'un avantage concurrentiel. Ceux-ci sont : la santé en ligne, les textiles de protection (équipements permettant de protéger les

faciliter l'acceptation des normes communautaires par les marchés des pays tiers et réduire les coûts de mise sur le marché de nouveaux produits et services. Aucun budget communautaire supplémentaire n'est prévu pour cette initiative; toutefois elle pourrait avoir un impact sur l'affectation des fonds existants.



**La transformation de connaissances en produits et services nouveaux est d'une importance capitale.**

utilisateurs contre les risques liés à leurs conditions de travail), la construction durable, le recyclage, les bioproduits ainsi que les énergies renouvelables. La Commission escompte une augmentation du chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et la création d'1,1 million d'emplois dans ces marchés d'ici à 2020. Pour ce faire, elle propose de maximiser le potentiel commercial des produits et services concernés, d'améliorer la législation (ex : en évitant d'imposer des charges aux entreprises innovantes et en assurant une meilleure coordination des réglementations liées à ces marchés) et d'encourager les pouvoirs publics à opter pour des produits et services innovants dans le cadre des marchés publics. Il faudra également

**La transformation de connaissances en produits et services nouveaux est d'une importance capitale. Afin de résorber notre retard par rapport aux USA, il faut accorder la priorité aux marchés pilotes. Cela permettra à l'Europe de consolider son avantage concurrentiel actuel au niveau des produits et des services différenciés et de qualité et de relever ainsi avec succès les défis de la mondialisation. La FEB a publié récemment une brochure sur les atouts du secteur de la construction en matière d'efficacité énergétique et promeut à l'étranger les innovations belges en matière de télé-médecine avec l'appui de l'Asbl Healthcare Belgium qu'elle a créée en 2007.**

OLIVIER DE DECKER | ODD@VBO-FEB.BE